



CARTE VILLARDIENNE

Valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026

Sur présentation de cette carte, certains équipements à vocation sportive, touristique et culturelle installés sur le territoire de la commune offrent des tarifs préférentiels.

Elle sera délivrée aux adultes et enfants installés en résidence principale sur le territoire de la commune.

La fiche ci-dessous, nécessaire à l'établissement de cette carte, est à rapporter à la mairie, dûment remplie et accompagnée des pièces suivantes:

1. Une photo d'identité par personne
2. Le dernier avis d'imposition sur le revenu afin de justifier du nombre de part(s) fiscale(s).
3. Un justificatif de domicile (facture EDF, Véolia, téléphone) de moins de 3 mois pour justifier de son lien avec la commune.
4. En cas de séparation et si un enfant majeur de moins de 26 ans toujours à la charge de ses parents et que celui-ci n'est pas rattaché au foyer fiscal du parent vivant sur la commune, une attestation sur l'honneur devra être complétée.
5. Le livret de famille afin de justifier de la composition familiale

Le Maire,
Arnaud MATHIEU

Les informations demandées seront tenues sur un registre dédié au seul traitement de la carte villardienne et pourront nous servir à vous communiquer d'éventuel/es modifications.

(*) Informations non obligatoires

BÉNÉFICIAIRE 1

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
*Adresse	
*Tél	
*Mail	

BÉNÉFICIAIRE 2

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lien de parenté	

ENFANT 1 :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lien de parenté	

ENFANT 2 :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lien de parenté	

ENFANT 3 :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lien de parenté	

ENFANT 4:

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lien de parenté	

Le:

Signature du représentant légal

Attestation sur l'honneur

Je soussigné Mr, Mme _____ résidant à Villard-de-Lans ,
atteste que mon fils /ma fille _____ majeur(e) est fiscalement à charge
de son père /sa mère ne résidant pas sur la commune.

Signature du représentant légal

Je soussigné Mr, Mme _____ résidant à Villard-de-Lans ,
atteste que mon fils /ma fille _____ majeur(e) est fiscalement à charge
de son père /sa mère ne résidant pas sur la commune.

Signature du représentant légal

PROTECTION DES DONNEES

La mairie de Villard-de-Lans collecte des données personnelles vous concernant dans le cadre du dépôt de votre dossier de mariage . Ces informations sont traitées sur la base juridique d'une obligation légale. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter la mairie de Villard-de-Lans : info@villard-de-lans.fr ou son délégué à la protection des données : rgpd@vercors.org